

A QUI S'ADRESSE L' E.S.A.T

L'E.S.AT est une structure médico-sociale qui s'adresse à un public adulte de personnes à mobilité réduite dont les handicaps permettent d'accéder à un poste de travail.

Ces personnes sont orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Pas-de-Calais (M.D.P.H)

L'établissement accueille 32 personnes réparties sur les deux activités suivantes : blanchisserie, travaux paysagers.



LA MISSION DE L'E.S.A.T

L'E.S.AT a pour mission de faire accéder à des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle

Au travers d'un Contrat d'Aide et de Soutien par le Travail, la personne sera accompagnée vers des projets définis avec elle et l'équipe pluridisciplinaire.

Les PROFESSIONNELS

à votre **SERVICE**

Directeur : Patrice FRANCE

Directeur Adjoint et Commercial : Jean-Marc PARMENTIER

Départements

Travaux Paysagers : Arnaud HAGNERE

Blanchisserie Marie-Christine
MARCONVILLE

Les Ateliers
de la
Manche

Tél : 03.21.84.46.54

Fax : 03.21.84.16.47

esat@hopale.com



Horaires d'ouverture du bureau administratif
Du Lundi au Vendredi
8h00-12h00 / 13h30-17h30

Établissement de **S**ervice
et d'**A**ide par le **T**ravail

Les Ateliers
de la
Manche



BOULEVARD DE LA MANCHE
B.P. : 29
62606 BERCK CEDEX

ACCOMPAGNEMENT

Un suivi social

Une assistante de service social assure un suivi administratif (AAH, CAF, CDAPH ...)

Un suivi éducatif

Une éducatrice spécialisée suit la personne au travers de son projet personnalisé

Un suivi psychologique

Une psychologue procure un temps d'écoute et guide la personne dans ses besoins

Des temps de soutien

Une animatrice organise les temps de soutien



BLANCHISSERIE



Lavage



Séchage



Repassage



Conditionnement

TRAVAUX PAYSAGERS



Tonte
des pelouses



Taille des haies



Taille des arbustes



Création
des massifs

Pour les entreprises de plus de 20 salariés déduisez vos contributions AGEFIPH et FIPHFP

La sous-traitance auprès des ESAT vous permet de réduire votre contribution AGEFIPH et FIPHFP par la récupération d'Unités Bénéficiaires selon le chiffre d'affaire réalisé.

Pour les particuliers Certaines prestations ouvrent droit à réduction d'impôts